

Le roi Mohammed VI, Amir al-Mouminine, exhorte les Marocains à ne pas célébrer le rituel de l'Aïd al-Adha

écrit par Juvénal de Lyon | 28 février 2025



Le roi Mohammed VI, accompagné du prince héritier Moulay El Hassan, lors d'une séance de travail. proposition d'article à proj
en commémoration de



Le roi Mohammed VI, accompagné du prince héritier Moulay El Hassan, lors d'une cérémonie. proposition d'article à propos de la commémoration de

Mohammed VI, roi du Maroc, commandeur des croyants, dispense les Marocains, ses sujets, de célébrer l'Aïd cette année. Allah est responsable du dérèglement climatique, sinon il ne serait pas le Tout Puissant pouvant intervenir et corriger un phénomène prétendument anthropique !!!

Les moutons humains se réjouissent de leur survie, du moins ceux qui ont échappé pour l'instant à cet horrible et cruel égorgement qui leur est promis...

Nous en sommes encore étourdis et ébahis... jusqu'à preuve du contraire☐

Juvéna

Le roi Mohammed VI, Amir al-Mouminine, exhorte tous les Marocains à ne pas célébrer le rituel de l' Aïd al-Adha

Le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, a donné lecture, ce mercredi soir à Al Oula,

d'un message du roi Mohammed VI, Commandeur des croyants, dans lequel le Souverain exhorte les Marocains à ne pas célébrer le rituel de l'Aïd al-Adha cette année en raison des défis actuels.

Le roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, a adressé à Son peuple fidèle un message au sujet de l'abstention d'accomplir le rite du sacrifice de l'Aïd, dont lecture a été donnée, mercredi, par le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, lors du journal télévisé du soir de la chaîne «Al Aoula».

Voici la traduction du Message Royal:

«Louange à Dieu,

Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Cher peuple,

Nous avons veillé depuis que Nous sommes dépositaire de l'Imamat suprême, fondée sur les liens indéfectibles de la Beia, à réunir, au profit de Notre peuple fidèle, les conditions de l'observation de la religion, de ses obligations et ses traditions, de ses cultes et ses interactions sur fond de ce que le Très-Haut a bien voulu combler la Oumma marocaine en ce qui concerne l'attachement aux piliers et le respect des traditions les plus avérées, ainsi que la célébration des jours saints, parmi lesquels figure la fête de l'Aïd Al Adha, dont l'avènement est prévu dans moins de quatre mois.

Le Commandeur des Croyants adresse un message noble à son peuple fidèle concernant la question de la non-exécution du rituel du sacrifice de l' Aïd !

La célébration de cette fête n'est pas une occasion passagère, mais elle est porteuse de significations religieuses fortes illustrant la profondeur des liens de

Nos fidèles sujets avec les différents aspects de notre Sainte religion et leur volonté de se rapprocher du Très-Haut, en s'évertuant à consolider les liens sociaux et familiaux à travers cet événement vénérable.

Notre souci de vous permettre d'observer ce rituel religieux dans les meilleures conditions est étroitement lié à l'obligation de Notre prise en compte de ce que notre pays affronte en matière de défis climatiques et économiques qui ont eu pour conséquence **une régression substantielle de l'effectif du cheptel.**

A cet effet, et tenant compte du fait que l'Aïd Al Adha constitue une sunna confirmée dans la mesure du possible, son accomplissement dans ces conditions difficiles est susceptible de porter préjudice à de grandes parties des fils de Notre peuple, particulièrement ceux à revenu limité.

Partant de la responsabilité qui Nous incombe, en tant qu'Amir Al-Mouminine, fidèle protecteur des cultes de la religion selon ce que dictent la nécessité et l'intérêt légal et conformément à l'obligation qui est la Nôtre de lever la gêne et le préjudice et de favoriser la mise en place de la facilitation tout en se conformant à la teneur du verset coranique: *«Et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion»*; **Nous invitons Notre cher peuple à s'abstenir d'accomplir le rite du sacrifice de l'Aïd de cette année.**

Nous le ferons s'il plaît à Dieu, au nom de Notre peuple, fidèle en cela à la sunna de Notre Aïeul le Prophète, que la paix et la bénédiction soient sur Lui, quand Il avait immolé deux moutons en disant: «celui-ci est pour moi, cet autre est au nom de ma Oumma».

Cher peuple,

Nous vous invitons à célébrer l'Aïd Al Adha, s'il plaît



© ObservAlgerie – Maroc : Mohammed VI annule les sacrifices de l'Aïd al-Adha **L'annulation du sacrifice traditionnel de l'Aïd al-Adha au Maroc cette année a suscité de nombreuses interrogations.** Le roi Mohammed VI a pris une décision radicale pour interdire cette pratique, invoquant des raisons économiques et environnementales. En raison de la crise économique et de la pénurie de bétail, le souverain marocain a estimé qu'il était plus sage de ne pas organiser cette tradition religieuse cette année. Mais que se cache-t-il derrière cette décision et quelles en sont les implications pour les citoyens et l'économie du pays ?

Une décision prise face à la crise

[Le roi Mohammed VI a pris cette décision](#) après un constat sur la situation économique difficile que traverse le pays. Le Maroc fait face à des problèmes importants, notamment une crise climatique prolongée marquée par des vagues de sécheresse sévères qui ont réduit de manière significative les effectifs de bétail

dans le pays.

Selon les autorités marocaines, la population de bétail a diminué de manière alarmante en raison de cette sécheresse, ce qui a entraîné une hausse des prix des animaux destinés au sacrifice de l'Aïd al-Adha. La situation économique, notamment la baisse du pouvoir d'achat des citoyens, a rendu difficile l'accès à ces animaux pour une grande partie de la population.

L'impact de l'Aïd al-Adha sur l'économie

Traditionnellement, l'Aïd al-Adha représente un moment de partage et de solidarité dans la société marocaine, mais aussi une dépense importante pour de nombreuses familles. Le sacrifice d'un mouton ou d'une chèvre est un geste religieux qui vise à commémorer la volonté d'Ibrahim (Abraham) de sacrifier son fils en obéissance à Dieu. Cependant, cette année, la situation économique du Maroc n'a pas permis à une grande partie de la population de respecter cette coutume.

Le roi Mohammed VI a annoncé qu'il procéderait lui-même au sacrifice d'un agneau « en nom de la nation », pour permettre aux Marocains de respecter cette pratique dans un contexte particulièrement difficile. Cette décision vise à éviter des tensions sociales qui pourraient découler de l'incapacité de certains citoyens à participer à cette tradition religieuse.

Ce n'est pas la première fois que le Maroc suspend cette pratique religieuse. Le roi Hassan II, prédécesseur de Mohammed VI, avait pris des décisions similaires à plusieurs reprises dans les années 1960, 1980 et 1990. À chaque fois, la suspension des sacrifices était liée à des circonstances exceptionnelles, notamment des périodes de sécheresse ou de crise économique. **Aujourd'hui, le contexte est similaire : une combinaison**

de crise climatique et de pressions économiques qui a conduit à cette interdiction temporaire. Cependant, les réactions des citoyens varient. Certains soutiennent cette décision en raison de la préservation de la thématique sociale et économique, tandis que d'autres s'interrogent sur la validité de l'annulation d'une tradition aussi ancrée dans la culture et la pratique religieuse marocaine

<https://observalgerie.com/2025/02/27/societe/maroc-mohammed-vi-sacrifices-laid-al-adha/>

e